

## LE DICTIONNAIRE DE LANGUE FRANÇAISE

On peut consulter un dictionnaire de langue :

- pour vérifier l'**orthographe** d'un mot,
- pour se renseigner sur sa **prononciation**,
- pour trouver son **étymologie**,
- pour trouver des indications sur **son sens (la définition)** et sur **les mots en rapport avec lui**.

### I. Chercher un mot dans le dictionnaire

Connaître l'**ordre alphabétique** facilite les recherches : une fois qu'on a trouvé une page de dictionnaire commençant par la même lettre que le mot que l'on cherche, il faut se demander si ce mot est situé, dans l'ordre alphabétique, entre le premier et le dernier mot de la double page ; si ce n'est pas le cas, il faut tourner la page pour chercher avant ou après.

Application 1 : voici, entre parenthèses, le premier et le dernier mot d'une double-page de dictionnaire. Indiquez pour chacun des mots cités ensuite si vous le trouvez dans cette double page (X), après (+), avant (-).

Double-page	Mot	Réponse
(engager – engraisser)	englober	
(pauvreté – paysage)	parental	
(flûte-fond)	fonds	
(hibou – histrion)	étourneau	

Si vous feuilletez le dictionnaire de langue française, vous trouverez d'autres pages que celles contenant des listes de mots avec leur sens :

<b>L'alphabet phonétique international</b>	Qui permet de savoir comment prononcer les mots trouvés dans le dictionnaire.
<b>La liste des signes conventionnels et des abréviations utilisés dans le dictionnaire</b>	Qui permet de mieux comprendre les articles du dictionnaire.
<b>De nombreuses pages de grammaire et de conjugaison</b>	Pour résoudre les problèmes de grammaire (classes grammaticales, fonctions, accords...) et de conjugaison.
<b>La liste des suffixes et des préfixes</b>	Pour comprendre la dérivation des mots.

## II. Lire un article de dictionnaire

Associons chacun des éléments à l'explication qui lui correspond :

The diagram shows a dictionary entry for 'fable' with numbers 1 through 9 pointing to specific parts of the text:

- 1: **fable** [fabl] n. f.
- 2: Littér. Récit à base d'imagination. → conte, fiction, légende, mythe.
- 3: Petit récit en vers ou en prose, destiné à illustrer un précepte. → apologue.
- 4: Les Fables de La Fontaine.
- 5: Littér. Mensonge élaboré. Il a inventé je ne sais quelle fable pour se faire pardonner.
- 6: Être la fable de qqn, un sujet de rire, de moquerie pour (qqn). Il est la fable du quartier. → risée.
- 7: ► **fabliau** [fablijo] n. m.
- 8: Petit récit en vers de huit syllabes (XIII<sup>e</sup> et XIV<sup>e</sup> s.). Des **fabliaux**.
- 9: ( ►fabulation, fabuleux).

..... l'**entrée de l'article** : le mot à définir.

..... le **genre du mot** (masculin, féminin).

..... les **différents sens du mots** (ou les définitions).

..... les **mots de la même famille**.

..... les **exemples** (en caractères ..... ) d'emplois du mot : expressions, phrases, citations.

..... la **prononciation en alphabet phonétique international**.

..... la **classe ou catégorie grammaticale** (voir fiche 17).

..... le **signe** « *consulter un autre article* ».

..... des **synonymes** du mot défini : des mots de même sens.

- L'article donnant un grand nombre d'informations dans un espace restreint, certains mots ou noms sont présentés sous forme d'abréviations.  
Application 2 : relevez dans l'article ci-dessus les abréviations des mots suivants : *nom féminin, littéraire, quelqu'un, siècle*.
- L'article de dictionnaire peut également présenter des **antonymes** du mot défini : des mots de sens contraire. Ex. : *foncé* est l'antonyme de *clair*.
- L'article de dictionnaire peut également présenter des **homonymes** du mot défini : des mots qui se prononcent de la même façon mais qui n'ont pas le même sens. Ex. : *clair* et *clerc* sont des homonymes.  
Certains s'écrivent de la même façon : un **court** de tennis, le chemin le plus **court**.  
Les homonymes qui ne s'écrivent pas de la même façon s'appellent des **homophones** (voir fiche 24): la **cour** de récréation, le **cours** d'eau.
- L'article de dictionnaire peut également présenter l'**étymologie du mot** (voir fiche 20) : c'est-à-dire la date de l'apparition du mot dans la langue française, suivie du mot ou de la racine dont il est issu.

## III. La polysémie des mots

Certains mots n'ont qu'un sens, comme *avril*, qui désigne toujours le quatrième mois de l'année. Cependant, la plupart des mots ont **plusieurs sens** : c'est ce que l'on appelle la **polysémie**.

On distingue un sens premier appelé **sens propre** et un **sens figuré**, employé en particulier dans des expressions imagées.

Exemple : le mot **vipère**, qui désigne un **serpent** (sens propre), peut aussi désigner une **personne dangereuse** (sens figuré). Si cette personne dit souvent du mal des gens, on dira qu'elle a une *langue de vipère* (expression imagée).